

ANNEXE 3

Les différents dispositifs d'accompagnement social du FSL

Nature de l'action	Objectifs	Financement de l'action
ASELL généraliste	- Accéder à un logement adapté et décent. - Se maintenir dans le logement lorsqu'il est décent, adapté à la composition familiale et aux revenus du ménage.	2 247 € par mesure : une mesure correspond à 12 mois d'accompagnement
ASELL renforcé	- Prévenir l'expulsion locative des ménages en procédure d'expulsion à partir du stade de l'assignation. - Rechercher des solutions de relogement / d'hébergement / de maintien dans le logement.	3 150 € par mesure : Une mesure correspond à 12 mois d'accompagnement
ASELL diagnostic – courte durée	- Réaliser un diagnostic social de la situation des ménages en procédure d'expulsion domiciliaire orienté par les préfetures, sous-préfetures, CCAPEX et le service logement de la DITAS. - Amorcer les démarches nécessaires au maintien dans le logement et/ou à l'obtention de délais à quitter les lieux et/ou à l'ouverture de droits au logement ou à l'hébergement afin d'éviter une sortie du logement sans solution. - Orienter les ménages vers un dispositif d'accompagnement adapté si nécessaire.	597 € par mesure : une mesure correspond à 6 mois d'accompagnement

ARL (Atelier recherche logement)	- Co-construire avec les ménages un projet logement permettant l'accès à un logement adapté et décent. - Développer la mobilisation et l'autonomie des ménages dans leurs recherches de logement. - Reloger 20 % des ménages dans le parc privé, public et de façon résiduelle via une solution habitat transitoire (résidence sociale, CHRS).	597 € par mesure : une mesure correspond à 12 mois d'accompagnement
ALL (Action d'auto réhabilitation accompagnée et de lutte contre la précarité énergétique)	- Favoriser la participation active des habitants dans l'appropriation et l'amélioration de leur logement. - Diagnostiquer et proposer des solutions de lutte contre la précarité énergétique.	Un financement global est estimé au regard de la pertinence de l'action sur le territoire départemental. Le projet est financé sur 12 mois.